

Arrêter son Master 2...

Par **zapetit**, le **26/09/2014** à **14:23**

Bonjour à tous,

Je suis actuellement en Master 2 de droit bancaire et financier. Cependant, je n'aime pas les matières et j'ai pu au cours d'un stage cet été découvrir d'autres choses bien plus passionnantes.. Je souhaiterais arrêter mais je me retrouve face à un choix non sans conséquences... D'un autre côté, continuer quelque chose qui ne me plaît pas est, selon moi, un peu bête.

Du coup plusieurs questions se posent :

i) Dois-je malgré tout continuer, me forcer à venir en cours et ainsi, peut-être valider mon année ?

ii) Si j'arrête maintenant, aurais-je des difficultés à trouver un autre M2 l'année prochaine ?

iii) Je pense, et j'en reviens à la question précédente, qu'il est nécessaire de faire des stages cette année si j'arrête. Toutefois, aurais-je des difficultés à en trouver ? Les recruteurs me demanderont bien pourquoi je ne suis pas actuellement en M2...

Je vous remercie pour vos réponses qui sont toutes les bienvenues :)

Par **Choupette**, le **26/09/2014** à **16:50**

Bonjour,

Demissionner dans un Master2 sans savoir ce qu'on va faire par la suite est selon moi une très mauvaise idée. D'autant plus que si tu veux faire un stage(de longue durée je suppose) il te faut nécessairement une formation, car en France il n'est pas possible de réaliser un stage de longue durée sans formation.

D'autre part, si tu envisages de postuler dans un autre M2 différent du 1er l'an prochain, je te conseille de continuer celui-ci car il faudra que tu justifie aux Directeurs des M2 cette année peut "blanche" ou cet abandon...puis rien ne te garantit d'être acceptée l'an prochain dans le M2 que tu veux vraiment.

Donc, je te conseille fortement de poursuivre ce M2, car compte-tenu de la conjoncture actuelle mieux vaut avoir un M2 que pas du tout. Puis je te rappelle que bcp d'étudiants se

retrouvent en cette rentrée 2014 sans M2...donc saisi cette opportunité ;)

En definitive, poursuis ce M2 car rien ne